

RAPPORT MORAL

relatif à l'année 2013

Assemblée générale du 27 juin 2014
Rapport moral de M. André CLÉMENT, Président

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Chers amis et Adhérents,

Nous voici réunis pour faire un bilan de nos activités concernant l'année 2013, mais aussi pour faire le point et pour échanger sur le projet de carrière Longeval-Pully.

Je tiens à vous remercier pour votre présence ici aujourd'hui, car elle est essentielle pour que notre association fonctionne. Je remercie aussi tous ceux qui, ne pouvant se déplacer, nous ont transmis leur pouvoir.

Par votre présence, vous témoignez de l'intérêt que vous portez à nos actions et au développement de notre association. Or, ce n'est que sur vous qu'elle peut compter.

Afin de ne pas laisser ADD s'installer dans les habitudes, nous devons rechercher des forces, des idées, des ressources nouvelles et complémentaires. Aussi, le Conseil d'Administration a-t-il décidé de lancer, avec le renouvellement des adhésions, une campagne pour élargir encore nos troupes. Nous voulons faire un appel à toutes les bonnes volontés pour rejoindre nos commissions et nous épauler dans nos actions en cours et à venir. Car vous le savez, nous ne sommes pas au bout, nous n'avons pas encore gagné contre le projet Vicat. Nous sommes au travail, vigilants et en pleine construction d'un dossier solide qui montrera à la fois les risques importants associés à ce projet de carrière et les possibilités de développement qu'il faudrait impulser sur notre territoire.

Instruit par l'expérience, je proposerai au Conseil d'Administration de veiller, de temps à autre, et sans être importun, à bien prendre contact avec les adhérents pour recueillir leur avis. Nous communiquons tous les deux ou trois mois par "bulletin info" mais nous manquons de « retour ». Nous sommes avides de connaître votre pensée ou vos propositions sur nos actions.

Aussi, je vous propose de procéder d'abord à une analyse rapide du travail accompli pour mieux éclairer ce qui nous reste à faire et pour ouvrir la discussion avec vous.

Notre association a été créée dans le but de sauvegarder nos richesses et de défendre notre avenir. « Poumon vert de Lyon », nous bénéficions d'un cadre de vie campagnard et plutôt serein, ainsi que d'un potentiel économique, culturel et touristique important. Autant vers l'amont côté Beaujolais vert, que vers l'aval en Vallée d'Azergues, le projet Vicat dégraderait sérieusement tout cela.

Lors de la création d'ADD, nous avons pour premiers objectifs de faire annuler la délibération de cession prise le 23 mars 2013 par le Conseil Général et de faire dénoncer le compromis de vente à Vicat.

Réussite partielle :

- Compromis de vente: Nous avons obtenu la dénonciation de ce compromis par le Conseil Général lui-même. A vrai dire, cela nous a un peu surpris.
- Délibération du 23 mars 2013 : Le Conseil Général, malgré notre demande réitérée, n'a pas voulu annuler sa propre décision. Nous avons donc maintenu nos deux requêtes auprès du Tribunal Administratif de Lyon pour demander l'abrogation de cette décision de cession. Le jugement devrait intervenir dans l'année qui vient.

Au-delà de la décision du Tribunal Administratif, nous avons toujours pour objectif principal de contrecarrer le projet de carrière. Nous avons choisi d'une part d'étayer nos arguments par des études sérieuses, d'autre part de renforcer nos contacts pour créer un réseau d'opposants. Plusieurs pistes sont en cours.

C'est sur le **thème de la protection de la nature** que nous avons le plus avancé :

- Nous avons sollicité des organismes qualifiés tels que la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature), le bureau d'études botanique Promonature et l'ERARE (Établissement Relais d'Accompagnement Rural pour l'Environnement), nous établissons les inventaires faune et flore du secteur concerné,
- Nous sommes en relation avec les sociétés de chasse locales et la Fédération de chasse du Rhône,
- Nous sommes en relation avec les sociétés de pêche locales et la Fédération de pêche du Rhône,
- Nous avons participé aux réunions Géopark afin de valider l'intérêt paysager de notre territoire,
- Nous sommes en contact avec la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).

Concernant le thème du transport :

- Nous sommes en contact avec le Conseil Régional Rhône-Alpes et le Conseil Régional de Bourgogne concernant la ligne de chemin de fer Lyon-Paray Le Monial,
- Nous devons reprendre prochainement l'étude du trafic de camions et de son impact sur l'état des routes, la sécurité dans les villages et la saturation de la route de la Vallée

Un point important : nous devons renforcer la commission "Economie" qui a un double objectif. Premièrement, il faut mesurer correctement les risques liés à l'augmentation du trafic routier et à la dégradation de notre image touristique. Deuxièmement, il faut lancer une réflexion plus large pour ouvrir d'autres perspectives à la vie économique de notre secteur.

Enfin, la commission "Culturelle" va se mettre en « stand-by » car de cette dernière est née l'association « Longeval, Art, culture et patrimoine » à qui nous souhaitons la plus belle réussite. Rappelons que cette toute nouvelle association est totalement indépendante de la nôtre mais qu'elle pourra toujours compter sur notre aide en cas de besoin.

En conclusion je dirais,

- Qu'aux dires de Vicat et devant le silence assourdissant du Conseil Général, nous ne pouvons que constater que le projet de carrière n'est pas encore abandonné,
- Que **nous devons donc rester très actifs et très vigilants,**
- Que jusqu'à présent nous avons toujours privilégié le dialogue mais que face à une attitude qui deviendrait méprisante ou hostile nous serons plus offensifs.

Voilà l'essentiel des informations que je devais vous communiquer. J'espère que ce rapport moral vous aura aidé à faire le point, à prendre un peu de recul et à nourrir le débat.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers amis et adhérents, je vous remercie.